

PROGRAMME DÉTALLÉE DE LA FORMATION PERMIS B

Le permis B se déroule en 2 étapes

Etape 1 : Passage de l'épreuve théorique

L'épreuve théorique, c'est à dire la réussite au code de la route est la première étape obligatoire pour prétendre passer l'examen du permis de conduire.

Dès l'âge de 15 ans, il est possible de passer le code de la route si vous suivez votre formation en conduite accompagnée, 16 ans pour une formation classique

A compter de l'inscription à l'auto-école d'un candidat, une salle pouvant accueillir une quinzaine de personnes et équipée d'une télévision est mise à sa disposition. Il peut s'entraîner de façon illimitée durant les heures d'ouverture du bureau. Un accès internet lui est également créé pour qu'il puisse s'entraîner à la maison.

L'apprentissage du code de la route permet de comprendre et d'intégrer les règles de bonne conduite et de sécurité routière

Des cours théoriques sont dispensés par un enseignant qualifié afin d'aider au mieux le candidat. L'enseignant, en plus de ces cours théoriques, corrige de façon détaillé les séries de code que le candidat vient d'effectuer pour l'aider à comprendre ses erreurs afin de les corriger et améliorer son niveau. Tous les candidats doivent suivre un certain nombre de séances d'entraînement avant de pouvoir postuler à l'examen du code de la route. Un suivi de la progression de chaque candidat est effectué par l'équipe pédagogique qui déterminera ainsi son inscription à l'examen.

- Il faut répondre à 40 questions aléatoires sur le code de la route et obtenir au minimum 35 bonnes réponses.
- Les questions sont affichées de manière écrites et également lues à l'oral : le temps de réponse pour chaque question est de 20 secondes qui sont indiquées par un chronomètre.
- A présent, l'examen se déroule sur tablette, fournie par le centre d'examen et les résultats sont envoyés 24h après le passage de l'examen par mail.

CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE

Le contenu de la formation théorique est réparti en 10 thèmes

Thème L : La Circulation routière

- Les règles de circulation générales
- La signalisation horizontale et verticale (panneaux, marquages)
- Les limitations de vitesse
- Les règles de priorité aux intersections
- L'arrêt et le stationnement
- Les croisements et les dépassements

Thème C : Le conducteur

- Les facteurs humains (vue, audition, vigilance ..)
- Attitude à l'égard des autres usagers (comportements à risques et attitudes responsables)
- Consommation d'alcool, drogues, médicaments
- Les calculs de distance (temps de réaction, freinage, arrêt, sécurité)
- Les limites du conducteur

Thème R : La route

- Les types de route (ville, campagne, voies rapides, autoroute, zones spécifiques)
- Aménagements (pistes et bandes cyclables, zones piétonnes, aires de repos ...)
- Les conditions climatiques (pluie, neige, brouillard, conduite de nuit)
- Les passages à niveaux et les tunnels
- Les chantiers routiers
- La circulation des tramways

Thème U : Les autres usagers

- Les usagers vulnérables
- Une route partagée (piétons, cyclistes, trottinettes, véhicules lourds, les véhicules agricoles et de travaux publics, les véhicules prioritaires, les autres véhicules d'intérêt général)
- Les transports en commun

Thème D : Les notions diverses

- Documents et équipements obligatoires pour le conducteur et le véhicules
- Le chargement et les passagers
- Assurances et responsabilités
- Le permis et les sanctions (infractions, sanctions et retraits de points)

Thème A : Les premiers secours notions générales

- Conduite à tenir en cas d'accident (protéger, alerter, secourir)
- Notions de base en premiers secours (hémorragie, inconscience, arrêt cardio-respiratoire)
- Triangle, gilet, appel des secours

Thème P : Prendre et quitter son véhicule

- Prendre son véhicule et Quitter son véhicule
- S'installer au poste de conduite
- Sécurité des passagers (enfants, équipements adaptés)

Thème M : Mécanique et équipements

- Les éléments de sécurité
- Le fonctionnement
- L'entretien régulier et le dépannage
- La notice d'utilisation
- Le compte-tours
- Les commandes, accessoires et témoins
- Les principaux organes

Thème S : Sécurité des passagers et du véhicule

- L'installation sécurisée des passagers adultes
- L'installation sécurisée des enfants
- La ceinture de sécurité
- Les airbags
- Les nouvelles technologies
- Les pneumatiques

Thème E : Environnement

- Éco-conduite
- L'écomobilité
- Pollution

Une fois le code obtenu, le candidat doit passer l'épreuve pratique dans un délai de 5 ans à partir de la date d'obtention du code de la route.

CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE

La formation pratique du permis B est structuré autour de 4 grandes compétences, chacune divisée en sous-compétences spécifiques à maîtriser.

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul	<ul style="list-style-type: none"> . Connaitre les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures . Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir . Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire . Démarrer et s'arrêter . Doser les accélérations et les freinages à diverses allures . Utiliser la boîte de vitesses . Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire . Regarder autour de soi et avertir . Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.	<ul style="list-style-type: none"> . Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte . Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation . Adapter l'allure aux situations . Déetecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité . Tourner à droite et à gauche en agglomération . Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire . S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	<ul style="list-style-type: none"> . Evaluer et maintenir les distances de sécurité . Croiser, dépasser et être dépassé . Passer des virages et conduire en déclivité . Connaitre les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie . S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide . Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense . Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites . Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	<ul style="list-style-type: none"> . Suivre un itinéraire de manière autonome . Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie . Connaitre les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer . Connaitre les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir . Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules . Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence . Pratiquer l'écoconduite

La dernière étape :

L'EXAMEN PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

La validation ou pas de l'examen pratique du permis de conduire est réalisée par un Inspecteur des permis de conduire et de la sécurité routière mandaté par l'état, sur le véhicule de l'établissement d'enseignement. L'épreuve dure 32 minutes. Elle comprend :

- La vérification de la recevabilité des documents d'examen
- L'accueil du candidat, la vérification de son identité et s'il a suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, de son attestation de fin de formation initiale
- La présentation de l'épreuve par l'examinateur
- L'installation au poste de conduite (les réglages du véhicule nécessaires avant le départ et réalisés par le candidat)
- Une phase de conduite effective d'une durée minimale de 25 minutes ;
- La réalisation d'un test de la vue
- La réalisation de deux manœuvres particulières à tester en relation avec la sécurité routière (un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière)
- Des questions portant notamment sur la vérification d'un élément technique en relation avec la sécurité routière, à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule ;
- La mise en action d'un accessoire ou commande d'accessoire en cours de circulation ;

. Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner accompagne les élèves pour l'épreuve pratique

:

Après l'épreuve du permis

L'auto-école reçoit les résultats en ligne 48 heures après la prestation du candidat et les lui communique. Le candidat peut également lui-même consulter son résultat en ligne.

Les chanceux ayant reçu une mention favorable recevront leur Certificat d'examen du permis de conduire (**CEPC**). Celui-ci fait office de permis provisoire et autorise le candidat à conduire pendant 4 mois en attendant la fabrication de son permis définitif.